



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE



## Conclusions du Conseil sur le Mali/Sahel

*3183ème session du Conseil AFFAIRES ETRANGERES  
Bruxelles, 23 juillet 2012*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. L'Union européenne (l'UE) est vivement préoccupée par la dégradation de la situation au Mali et son impact négatif sur la paix et la stabilité régionales et internationales.
2. L'UE s'inquiète de l'apparition au nord du Mali d'une base contrôlée par des groupes terroristes et extrémistes violents nationaux et internationaux, agissant de concert avec des réseaux criminels internationaux, y compris de trafiquants de drogue. Elle condamne fermement les exactions contre les populations dans les régions du nord du Mali et appelle les mouvements armés à y mettre immédiatement fin. Elle s'inquiète des informations indiquant une multiplication des violations des droits de l'homme ainsi que des déplacements forcés de populations civiles. L'UE condamne les actes révoltants de profanation, dégradation et destructions de sites du patrimoine mondial au Mali. Elle condamne fermement les enlèvements. Tous les individus et groupes ayant commis des crimes devront en rendre compte devant la justice.
3. L'UE est préoccupée par la dégradation continue de la situation humanitaire. Les conditions d'insécurité au nord du Mali, qui ont des répercussions dans les pays voisins déjà affectés par la crise alimentaire, continuent d'engendrer de nouveaux déplacements de populations et limitent le niveau d'assistance. L'UE rappelle aux groupes armés l'obligation de garantir la sécurité de tous les acteurs humanitaires ainsi qu'un accès libre et sans entraves dans les régions du nord du pays. L'UE continuera à apporter l'aide humanitaire aux populations fragilisées par le conflit, en cohérence, notamment avec le partenariat pour «la résilience au Sahel» de l'UE (AGIR).

# P R E S S E

---

4. L'UE est préoccupée par la lenteur des progrès de la transition politique à Bamako. La difficile mise en place d'un gouvernement inclusif des forces politiques et de la société civile, la non-dissolution effective du CNRDRE<sup>1</sup>, ainsi que l'incapacité de l'armée et des forces de sécurité à remplir leurs fonctions régaliennes de défense de l'intégrité territoriale et de protection des institutions démocratiques et des populations sont regrettables. Des progrès rapides sont nécessaires pour assurer le retour effectif à l'ordre constitutionnel au Mali et la stabilité au nord du pays. Elle dénonce les agressions dont ont été victimes des journalistes au Mali. L'UE condamne ces tentatives d'intimidation et rappelle son attachement à une presse libre et pluraliste. L'UE se tient prête à adopter des sanctions ciblées à l'encontre de ceux qui continueraient à menacer le processus de transition démocratique, la paix, la sécurité et la stabilité au Mali.
5. L'UE soutient les conclusions du sommet de Ouagadougou du 7 juillet 2012 entre les parties prenantes maliennes, le Groupe Régional de Contact et l'Union africaine (l'UA), notamment l'appel au Président par intérim à former un Gouvernement d'Union Nationale avant le 31 juillet 2012, et l'élaboration d'une feuille de route. Elle encourage le Président à travailler étroitement avec la CEDEAO afin de déterminer les modalités qu'elle pourrait apporter pour assurer la protection du processus politique de transition et les institutions de l'Etat et d'aider le Mali dans la reconstitution des forces armées capables de garantir la légalité et l'état de droit sur toute l'étendue du territoire malien.
6. L'UE soutient pleinement la résolution 2056 du Conseil de sécurité des Nations Unies et son suivi ainsi que les initiatives de la CEDEAO qui remettent au cœur des solutions un nouveau Gouvernement d'Union Nationale, y compris les acteurs politiques et la société civile du Mali.
7. L'UE reste pleinement mobilisée et continue à travailler en étroite coordination avec l'ONU, l'UA, la CEDEAO et les autres partenaires régionaux et internationaux concernés. Elle appelle les voisins du Mali à jouer un rôle actif et complémentaire à l'action de médiation de la CEDEAO et l'UA afin d'assurer une solution régionale durable.
8. L'UE et ses Etats membres s'engagent à poursuivre, sur tous les volets, la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour la sécurité et développement au Sahel (Stratégie Sahel) au Niger et en Mauritanie, pays qui doivent être préservés de la contagion. A cet égard, le Conseil salue le lancement au 1<sup>er</sup> août 2012 de la mission PSDC EUCAP SAHEL Niger qui contribuera à la formation et au conseil des forces de sécurité intérieures au Niger et à renforcer la coordination régionale avec le Mali et la Mauritanie dans le domaine de la sécurité.

---

<sup>1</sup> CNRDRE: le Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat

9. Pour poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Sahel au Mali, le Conseil invite la HR/VP et la Commission à faire des propositions concrètes en vue de:
- reprendre graduellement la coopération au développement, y compris le soutien au processus électoral, dûment adaptée à l'évolution du contexte résultant de la sortie de la crise, en accompagnant d'une façon incitative la mise en œuvre par un Gouvernement d'Union Nationale d'une feuille de route consensuelle dès que les conditions sont réunies;
  - prévoir un soutien au possible déploiement d'une force de stabilisation de la CEDEAO au Mali bien préparée, sous mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies et en concertation avec un Gouvernement d'Union Nationale et l'UA;
  - contribuer, avec l'accord du Gouvernement d'Union Nationale et en coordination avec ce dernier et d'autres partenaires, notamment les Nations Unies, l'UA et la CEDEAO, à la restructuration des forces de sécurité et de défense maliennes, sous contrôle civil, en cohérence avec la Stratégie Sahel. Le Conseil demande à cette fin la préparation des options, y compris dans le cadre de la PSDC, en vue du prochain Conseil;
  - soutenir l'action de médiation de la CEDEAO, en concertation avec l'UA, l'ONU, les pays du champ et d'autres acteurs internationaux;
  - en coopération avec les Etats Membres revoir, en vue de sa mise en œuvre rapide, l'ensemble des actions en matière de gouvernance, sécurité, de développement et de résolution de conflits envisagées par la Stratégie Sahel pour le nord du Mali en vue d'accompagner efficacement le processus de négociation au nord et les efforts de médiation et la prise en compte des besoins des populations concernées."
-